



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

448 Rem. Auparavant, auparavant que.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

## CCCCXLVIII. REMARQUE.

*Auparavant, auparavant que.*

**L**E vray usage, d'*auparavant* c'est de le faire adverbe, & non pas préposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant; Il ne luy est rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui escrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage, disent & escrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moy, il est venu auparavant luy,* & en font une préposition, au lieu de dire, *il est venu devant moy, j'y suis devant luy.* C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de préposition, comme aux exemples que nous venons de donner; Car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ny que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy, auparavant Pasques, ou auparavant les festes de Pasques.* *Auparavant que* pour *devant que,* ou *avant que,* n'est pas aussi du bel usage. Les bons Escrivains ne diront ja-  
mais

mais par exemple *auparavant que vous soyez venu*, pour dire *avant*, ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque \*, car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

## OBSERVATION.

**A** *Uparavant moy*, & *auparavant que vous soyez venu*, sont des façons de parler, non seulement hors du bel usage, mais qu'on doit regarder comme des fautes. C'en est aussi une que de dire, *cependant que*, pour *pendant que*.

## CCCCXLIX. REMARQUE.

*Galant, galamment.*

**G** *Alant*, a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour, qu'un homme est *galant*, qu'il dit & qu'il fait toutes choses *galamment*, qu'il s'habille *galamment*, & mille autres choses semblables. On demande ce que

\* la CCXVI.